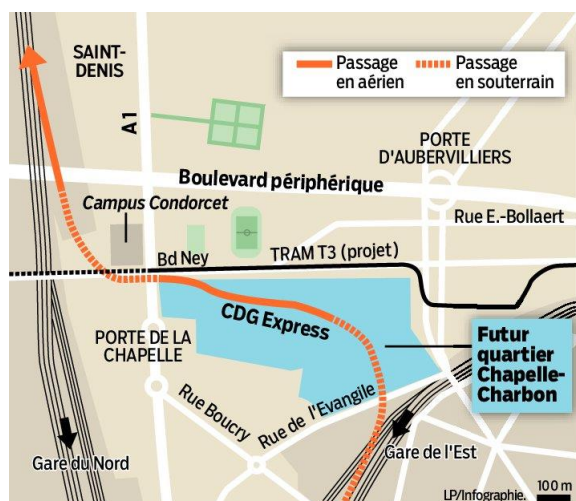


Liaison express Paris-Roissy : Hidalgo pose ses conditions

Julien Duffé | 15 Oct. 2015 - Le Parisien



Après les dotations de l'Etat et le travail du dimanche, le CDG Express sera-t-il le prochain sujet de bisbilles entre la Ville de Paris et le gouvernement ? Ce jeudi soir, lors du comité interministériel sur le Grand Paris, Manuel Valls a annoncé la « concrétisation » de cette liaison ferrée qui doit mettre, à l'horizon 2023, la gare de l'Est à 20 minutes de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle et épargner bien des galères aux touristes et aux voyageurs.

Soucieux d'aller vite, Matignon transmettra bientôt au Conseil d'Etat une ordonnance pour créer dès début 2016 la société en charge de ce projet porté par Aéroports de Paris et SNCF Réseau.

Le passage en aérien critiqué. Le hic, c'est que le CDG Express, qui a déjà connu bien des attermoissements, bute sur la traversée de la porte de la Chapelle (XVIII^e) et la réalisation d'un tronçon qui doit relier la sortie de la gare de l'Est au faisceau nord de la SNCF. Pour tenir les coûts et les délais (et une ouverture avant 2024 si Paris décroche les Jeux olympiques), l'Etat renoncera à l'enfouissement des voies à cet endroit pourtant réclamé depuis des années par la Ville et les riverains. Un passage en aérien sur un tronçon de la Petite Ceinture serait privilégié. Inconcevable pour la maire (PS) de Paris Anne Hidalgo dont l'entourage a immédiatement réagi jeudi soir.

« Cette solution (*NDLR : de l'enfouissement*) ne peut être écartée a priori, sans étude objective déterminant sa faisabilité, fait-on valoir dans son entourage. L'absence d'enfouissement poserait des problèmes majeurs, s'agissant de l'insertion urbaine du projet et des nuisances pour les riverains. A ce jour aucune garantie n'est apportée en la matière. La maire de Paris ne peut donc pas approuver le projet en l'état. »

Déjà de nombreuses voies ferrées. Les précautions de Matignon qui annonce que le franchissement du quartier « fera l'objet d'une attention particulière afin de préserver et améliorer le cadre de vie des riverains » et qu'une enquête publique complémentaire sera menée au premier semestre 2016 n'ont, semble-t-il, pas suffi. La mairie réclame des « études préalables » pour mesurer l'impact du CDG Express sur un quartier « situé à proximité immédiate du boulevard périphérique » et qui « concentre déjà de nombreuses voies routières et ferroviaires ». Sans compter que 3 000 étudiants du campus Condorcet y sont attendus en 2019 et que deux nouveaux quartiers (Chapelle-Charbon et Gare-des-Mines) doivent voir le jour après 2020.

Une taxe sur les billets d'avion. Bref, la Ville, qui salue par ailleurs l'engagement du Premier ministre sur un projet « essentiel à l'attractivité de Paris et de la métropole », demande au gouvernement de revoir sa copie. Une gageure lorsque l'on sait que le projet est déjà évalué à 1,7 Md€ et que le chantier doit débuter en 2017. Par ailleurs, des incertitudes demeurent sur son financement qui n'engagera aucune subvention publique. Le prix du ticket (évalué à 24 €) ne suffira pas à rentabiliser la ligne de 32 km. Une taxe de 1 € sur les billets d'avions prélevée sur chaque passager de Roissy (ils étaient 64 millions l'an dernier) pourrait être créée. Manuel Valls a par ailleurs confirmé ce jeudi qu'un financement européen dans le cadre du plan Juncker a été sollicité.